

Mot du maire

Séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2024

Ce soir, nous allons procéder à l'adoption de la résolution qui concerne les feux d'artifices, afin de s'harmoniser avec la réglementation municipale de la Ville de Sherbrooke. De plus, nous allons faire parvenir aux propriétaires de Airbnb ce règlement pour qu'ils puissent l'afficher dans leurs bâtiments et ainsi en informer leurs locataires.

Nous avons été informés que la réponse à notre demande de subvention au programme PAFIRSPA pour la mise à niveau de l'aréna a été reportée à l'automne 2024, lors de l'annonce des grands projets.

Nous avons débuté un projet pilote pour offrir une formation adaptée aux personnes de 50 ans et plus, qui explique entre autres la réanimation RCR avec utilisation d'un DEA et comment réagir lors d'une obstruction des voies respiratoires, ainsi que des notions sur l'utilisation d'un EPIPEN.

Cette année, nous avons mis en place un nouveau rapport qui permet de faire le suivi trimestriel des états financiers.

Vidange de fosses régulières et scellées

Soulignons que le registre du contrôle de vidange des fosses scellées du secteur Petit lac Brompton est en place et les contrevenants sont passibles d'une amende allant de 1 000 \$ à 600 000 \$. Cela prouve qu'à Saint-Denis l'environnement est une priorité. Le but étant de mettre fin à des déversements de fosses directement dans les plans d'eau (lac).

Rencontre avec Le RAPPEL

Tel que demandé lors de la dernière séance du conseil, nous avons tenu le 29 mai une rencontre citoyenne avec deux représentants de l'organisme Le RAPPEL qui avaient réalisé l'étude et produit le rapport concernant la problématique de sédiments dans la baie Nickel. Cette rencontre avait pour but de répondre aux questions ou commentaires des citoyens. Une trentaine de personnes se sont déplacées pour assister à la rencontre.

Invitation à des activités

Ne manquez pas les prochains ateliers Mini-actif offerts par la Maison des Arbrisseaux pour les 3-5 ans, les 4-11-18 juin à 18 h, au sous-sol de l'église. Inscription par courriel / téléphone auprès de l'organisme. La fratrie est bienvenue.

Notre Fête nationale du Québec aura lieu le 24 juin dès 13 h au parc Desjardins, avec animation, marché de la St-Jean et spectacle en soirée avec feux d'artifice.

Nous aurons aussi une Fête du voisinage, dont les détails seront à venir avec un formulaire à remplir via notre site web. Cette activité sera chapeautée par la Municipalité pour décharger le comité des Loisirs.

Les artisanes de Saint-Denis exposeront leurs créations à la bibliothèque durant le mois de juin, et ce, jusqu'au mois d'août.

Nous invitons la population au spectacle de la chorale Le Cœur de St-Denis ce samedi 7 juin 19 h 30 et le dimanche 8 juin 14 h, à l'église. Nous profitons de l'occasion pour mentionner notre appréciation de la présentation de la pièce de théâtre La visite à Saint-Denis, les 1^{er} et 2 juin.

Voirie

Un petit clin d'œil aux dossiers de la voirie pour indiquer que des travaux de fossés ont lieu dans le secteur du Lac Caron depuis une semaine.

Toilettes du parc

Avec l'arrivée de la haute saison au parc Desjardins, les toilettes seront accessibles lors d'activités de soirée ou de weekend, tels le soccer ou baseball. Notez qu'elles sont également ouvertes en tout temps pendant le camp de jour, ainsi que lors des weekends à compter du 22 juin, de 10 h à 20 h.

Daniel Veilleux

Maire